

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : Département de Maieutique de l'UFR de Médecine Année universitaire : 2023-24

Année de la Formation/Domaine/Mention : FASMa 2e année	Code Diplôme :	Date approbation Conseil composante : 09/05/2023
Parcours-type : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques	Code VDI :	Date approbation CSPM : 04/07/2023
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code Etape :	N° de version dans l'accréditation : 3
Responsable de la Formation : Lionel DI MARCO	Code VET :	Formation Initiale
Responsable de l'Année : Lionel CURTO		Hybride

	Intitulé des UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de FUE	ECTS	Coeffi-ent (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES							
							1ère session			Session de rattrapage			CM	TD	CM/TD	TP				
							Contrôle Continu (CC)	Coef (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef (2) ou %	Contrôle Continu: rapport	Coef (1) ou %					Examen terminal	Coef (2) ou %		
SEMESTRE 1																				
UE Clinique	UE Cliniques : Stage Pré-professionnel et/ou Stage Intégré			o	14			validation de stage			validation de stage									
UE Générale	UE Générales : UE Maieutique			o	8			assiduité			assiduité									
UE Générale	UE Mémoire			o	8			assiduité			assiduité									
Total ECTS / Semestr						30							Total Nbre d'heures				0,00	0,00	0,00	0,00

Commentaires : pour retirer le commentaire lié à la cellule "Total Nbre d'heures CM" cliquer droit sur le commentaire, désactiver la modification de texte, supprimer

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : Département de Maieutique de l'UFR de Médecine Année universitaire : 2023-24

Année de la Formation/Domaine/Mention : FASMa 2e année	Code Diplôme :	Date approbation Conseil composante : 09/05/2023
Parcours-type : Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques	Code VDI :	Date approbation CSPM : 04/07/2023
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code Etape :	N° de version dans l'accréditation : 3
Responsable de la Formation : Lionel DI MARCO	Code VET :	Formation Initiale
Responsable de l'Année : Lionel CURTO		Hybride

	Intitulé des UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de FUE	ECTS	Coeffi-ent (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES							
							1ère session			Session de rattrapage			CM	TD	CM/TD	TP				
							Contrôle Continu (CC)	Coef (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef (2) ou %	Contrôle Continu: rapport	Coef (1) ou %					Examen terminal	Coef (2) ou %		
SEMESTRE 2																				
UE Clinique	UE Cliniques : Stage Pré-professionnel et/ou Stage Intégré			o	20			validation de stage			validation de stage									
UE Générale	UE Générales : UE Maieutique			o	2			O Exposé ² + assiduité			E									
UE Générale	UE Mémoire			o	4	1		O Soutenance			O Soutenance									
UE Générale	Stage Optionnel ou UE Double Coursus : - Stage - UE du Master Ingénierie de la Santé parcours Double Coursus			x	4			validation de stage selon les modalités de FUE choisie			validation de stage selon les modalités de FUE choisie									
Hors ECTS / Examen Final	Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique					1		E			E									
	-Théorie							E			O-Exposé									
	-Clinique					1		1 évaluations ²			1 évaluations ²									
Total ECTS / Semestr						31							Total Nbre d'heures				0,00	0,00	0,00	0,00

Commentaires :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

¹ : Chaque évaluation clinique peut avoir lieu au Semestre 1 ou Semestre 2 selon le lieu de stage

² : Chaque étudiant doit présenter 1 cas clinique (format ARC) et être présent à 4 présentations de cas clinique au cours des semestres 3 et 4. Il doit être rendu 2 semaines avant la date de présentation fixée, pour correction.

³ : L'évaluation finale du CSCT ne peut pas compenser ou être compensée avec les évaluations des UE Cliniques.